



À la Bibliothèque de l'Institut du 27 novembre 2014 au 23 janvier 2015.

Présentation de documents originaux.

Jules Simon (1814-1896).

Philosophie, laïcité et liberté.

Jules Simon fut une figure importante de l'Institut de France où il entra dès 1863, à l'Académie des Sciences morales et politiques d'abord, puis à l'Académie française en 1875. Excellent représentant de la méritocratie normalienne, agrégé de philosophie et républicain modéré, il défendit une laïcité tolérante fondée sur la morale laïque. Philanthrope actif et averti, il s'opposa constamment au socialisme, au nom de la liberté individuelle.

- J.-C. Chaplain, Portrait de Jules Simon, médaille, bronze, 1889.

Objet 649

- Eugène Pirou, Portrait de Jules Simon, photographie.

Objet 69

Une enfance bretonne.

Jules Simon naît Jules Suisse à Lorient le 27 décembre 1814. Son père Alexandre Simon Suisse, marchand de draps originaire de Moselle, s'établit successivement à Lorient puis à Saint-Jean Brévelay et à Uzel. Protestant, il avait abjuré pour épouser en seconde noces Marguerite Vincent Fontaine, bretonne et catholique. C'était un homme taciturne et le jeune Jules est très proche de sa mère : « Jusqu'au moment où j'entrais au collège à huit ou neuf ans, je n'avais pas eu d'autre maîtresse que ma mère. »¹ Il étudie aux collèges de Lorient, puis de Vannes en donnant des leçons pour payer sa pension. C'est un élève brillant et appliqué. Bachelier, il devient ensuite répétiteur au lycée de Rennes.

- **Jules Simon, *Le livre du petit citoyen*, Paris, Hachette, 1880.**
Lov. 36348

Jules Simon situa à Saint-Jean Brévelay ce petit texte pédagogique qui reflète à la fois son attachement à la Bretagne chouanne et catholique de sa mère et ses convictions laïques et républicaines héritées de son père bleu et protestant.

- **Jules Simon, « Le péché originel » dans *Les Derniers mémoires des autres*, Paris, Flammarion, 1897, ill. de Loewitz.**
8° NS 291

Jules Simon raconte dans cette nouvelle les mésaventures fictives de Louis Harmel, comme lui breton, normalien et député à l'Assemblée constituante. Harmel, catholique idéaliste auteur d'un traité intitulé « Le péché originel », choisit de siéger avec la « Montagne » alors que Simon demeure « centrier ».

- **« Le collège de Vannes en 1830 », dans Jules Simon, *Nouveaux Mémoires des autres*, ill. de Léandre, Paris, Flammarion, 1891 p. 58-59.**
8° NS 325

- **Le collège Jules-Simon à Vannes.** Carte postale (reproduction).

¹ Jules et Gustave Simon, *La femme du XXème siècle*, 1982, p. 217.

De l'École Normale supérieure à l'enseignement de la philosophie.

Admis à l'École normale supérieure en 1833, Jules Suisse est reçu à l'agrégation de philosophie en 1835. Il se lie d'amitié avec Émile Saisset (1814-1863) et Amédée Jacques (1813-1865). Il est un élève dévoué de Victor Cousin qui lui fait remplacer le nom de Suisse par celui de Simon en 1840. Il est nommé professeur de philosophie à Caen en 1836² puis à Versailles en 1837. Après son doctorat, il supplée Cousin, en décembre 1839, dans sa chaire à la Sorbonne et fait un cours très suivi sur les philosophes grecs.

Décoré de la légion d'honneur en 1845, il commence en 1847 une carrière politique dans l'opposition dynastique puis aux côtés des républicains modérés. Comme de nombreux professeurs, il refuse de prêter serment et il est démis de ses fonctions après le Coup d'État du 2 décembre 1851.

- *Manuel de philosophie à l'usage des collèges*, Paris, Joubert, 1847
« Introduction et psychologie », par Amédée Jacques, « Logique et histoire de la philosophie », par Jules Simon, « Morale et théodicée », par Émile Saisset.
8 NS2527

- « **Un normalien en 1832** », dans *Mémoires des autres*, ill. de Noël Saunier, Paris, Marpon et Flammarion, 1890, p. 216-289.
12° Erhard 748.

- **David d'Angers, portrait de Victor Cousin**, 1829, médaille, bronze.
Objet 642

- **Jules Simon-Suisse**, *Du commentaire de Proclus sur le Timée de Platon*, Paris, impr. De Moquet et Cie, 1839.
8°M 35 F

Il s'agit de la thèse de philosophie soutenue en Sorbonne en 1839 par J. Simon.

- **Jules Simon**, *Étude sur la théodicée de Platon et d'Aristote*, Paris, Joubert, 1840.
8°M520C

² Charles Hippolyte Pouthas, « Le collège royal de Caen sous l'administration de l'abbé Daniel – 1827-1839 » dans *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Henri Delesques, 1905.

- Jules Simon, *Histoire de l'école d'Alexandrie*, Paris, Joubert, 1845, 2 vol.
8°M21E

- Étienne Carjat, portrait de Jules Michelet dans *Panthéon parisien: album des célébrités contemporaines*, 1869.

Lov. J.5827

Michelet était chargé du cours d'histoire à l'École normale supérieure depuis 1827.

Le journaliste.

Les débuts.

Dès 1833, Jules Simon écrit pour la *Revue de Bretagne*, publiée à Nantes, auprès d'auteurs comme Emile Souvestre.

À la fin de la monarchie de Juillet, il collabore régulièrement à la *Revue des Deux-Mondes* de François Buloz. Dans le sillage de Jules Michelet et d'Edgar Quinet, il participe alors activement à la lutte contre le cléricisme ultramontain : « Saisset et moi écrivions dans la *Revue des Deux-Mondes*. Buloz nous avait laissé toute liberté de discuter avec Veuillot et même il nous y poussait. »³

Cette collaboration s'intensifie après la révolution de février 1848 : « Tous les articles sur l'Assemblée Nationale signés XXX sont de moi ».⁴

En 1848, il est rédacteur au *National* avec Alexandre Rey, le colonel Charras, Eugène Littré puis Émile Deschanel.

La Revue des deux Mondes « Des élections de l'Assemblée législative. » 1849, t. 2, p. 857-866.
8° AA 450

³ Ibid., p. 154.

⁴ *Nouveaux mémoires des autres*, Paris, 1891, p. 185.

La Liberté de penser.

En décembre 1847, Jules Simon fonde *La Liberté de penser, revue philosophique et littéraire* avec Emile Saisset et Amédée Jacques. Elle paraît de décembre 1847 à novembre 1851. Y collaborent des normaliens tels Jules Barni, Henri Baudrillart, Émile Deschanel et Prévost-Paradol (sous le pseudonyme de Brégan), des personnalités comme Michelet, Quinet, Eugène Sue, des politiques comme H. Carnot et Thiers. Ernest Renan y publie ses premiers articles sur l'origine du langage et sur le *Cosmos* de Humboldt. Mais en mars 1851, Jules Simon quitte la rédaction à la suite de la publication, contre sa volonté, de « Catholicisme et socialisme », un article très attaqué d'Émile Deschanel. La revue change alors de titre et devient la *Revue démocratique*⁵.

- Étienne Carjat, portrait d'Émile Deschanel dans *Panthéon parisien: album des célébrités contemporaines*, 1869.

Lov. J.5827

- *La Liberté de penser, revue philosophique et littéraire*, Paris, Joubert, décembre 1847-novembre 1851.

8°AA 450 G*

J. Simon a raconté l'histoire de la *Liberté de penser* dans la nouvelle intitulée « Une Révolution dans un verre d'eau » dans *Nouveaux mémoires des autres*, Paris, 1891, p. 151-200.

Sous la Troisième République.

Jules Simon retrouve le journalisme après une longue interruption sous l'Empire et dans les premières années de la Troisième République. Il fait partie de la rédaction du *Journal des Débats* et figure sur le célèbre tableau de Jean Béraud représentant la salle de rédaction du *Journal des Débats* en 1889.

- *Le livre du centenaire du « Journal des Débats »*, Paris, Plon, 1889.

4° N. S. 4380

⁵ Voir la liste des collaborateurs et de leurs articles sur <http://pages.textesrares.com/index.php/Philo19/Les-redacteurs-de-la-revue-La-Liberte-de-penser-1847-1851>

Jules Simon est assis à droite au deuxième rang, les mains croisées, discutant avec Francis Charmes. A sa gauche, on reconnaît Ernest Renan de face entre Jules Lemaître et Jean-Jacques Weiss de profil. Taine est assis dans le coin gauche en bas.

Jules Simon dirige le *Siècle* de 1875 à 1877 puis le *Gaulois*, de mars 1879 à 1881, en remplacement d'Arthur Meyer dont les opinions légitimistes déplaisaient aux actionnaires. Dans *Le Temps* il a sa rubrique en deuxième page intitulée « Mon petit journal » entre 1890 et 1892.

Enfin il fonde *la Revue de famille*, devenue en juillet 1893 *La vie contemporaine : revue de famille*, et qui paraît de mai 1888 à juin 1897.

- *La Revue de famille*, 1888-1892.

Thiers 4° TP 194

La carrière politique.

La Seconde République.

Jules Simon échoue à la députation dans la circonscription de Lannion (Côtes-du-Nord) en 1847. Élu le 23 avril 1848, il fait partie, comme républicain modéré, du Comité d'organisation du travail. Membre de la Commission des ateliers nationaux, il préconise leur fermeture. Après avoir combattu avec la Garde nationale pendant les journées de juin, il est nommé président de la commission chargée de visiter les blessés. Il est alors très hostile au « socialisme », héritier selon lui du jacobinisme, et écrit dans la *Revue des Deux-Mondes* :

« La majorité de l'assemblée nouvelle doit donc se montrer animée de tout l'esprit de résistance qui doit se trouver dans un parti conservateur énergique et de tout l'esprit de réforme dont doit faire preuve une opposition intelligente. Elle n'a rien à attendre dans cette tâche, d'une minorité chimérique et violente... »⁶

⁶ « Des Elections et l'assemblée législative », *Revue des Deux Mondes*, 1849, t. 2

Il n'est pas réélu à l'Assemblée législative mais devient membre du Conseil d'État réorganisé.

- **Jules Simon**, *Figures et croquis*, Paris, Flammarion, [1909]. Textes publiés par Gustave et Charles Simon.
NSd 3837

- **Jules Simon**, « **Le péché originel** » dans *Les Derniers mémoires des autres*, ill. de Loewitz, Paris, Flammarion, 1897.
8° NS 291

Dans cette nouvelle, Jules Simon raconte les mésaventures fictives de Louis Harmel, comme lui breton, normalien et député à l'Assemblée constituante. Harmel, catholique idéaliste auteur d'un traité intitulé « Le péché originel », choisit de siéger avec la « Montagne » alors que Simon demeure « centrier ».

Louis Reybaud, *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques*, ill. de Tony Johannot, Paris, M. Lévy, 1849.

Journaliste, économiste et homme politique, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1850, L. Reybaud (1799-1800) créa le personnage de Paturot, petit-bourgeois burlesque et matois, héros successif des révolutions de 1830 et 1848. Parmi les députés modérés, croqués par Tony Johannot, on reconnaît Jules Simon, alors âgé de trente-quatre ans (deuxième en partant de la gauche).

Jules Simon se trouva placé à côté de Reybaud en 1863 à l'Académie des Sciences morales et politiques et fit l'éloge de ce dernier à la séance publique annuelle du 17 décembre 1887⁷.

Un « républicain de l'intérieur » sous le Second Empire.

Cinq jours après le Coup d'État du 2 décembre 1851, Jules Simon déclare à ses étudiants de la Sorbonne:

« Messieurs, je vous fais ici un cours de morale. Je vous dois aujourd'hui non une leçon, mais un exemple. La France est convoquée demain dans ses comices pour blâmer ou approuver les événements qui viennent de se passer. N'y eût-il qu'un vote de blâme, je viens vous dire publiquement que ce sera le mien. »

Il est révoqué le lendemain et privé de sa conférence de l'ENS, sa situation financière est alors précaire. Il trouve un emploi chez

⁷ Jules Simon, *Figures et croquis*, Paris, Calmann-Lévy, [1909], p. 97-161.

Hachette, l'éditeur des républicains, qui le charge du *Journal pour tous* et de la section littéraire de la « Bibliothèque des chemins de fer ». En 1853, il y publie, anonymement *La Saint Barthélemy, récit tiré de L'Estoile ...* et, la même année, rédige la préface d'une édition d'*Eugénie Grandet*.

- **Honoré de Balzac**, *Eugénie Grandet, Avertissement de M. Jules Simon*, Hachette, Bibliothèque des chemins de fers, 1853.
Lovenjoul B 873

- **Jules Simon**, *Lettre à Edmond About*, s.d. [1855].
Ms 3983, pièce 459

Le roman « La Vie en plein air ou les saltimbanques » est annoncé dans le premier numéro du *Journal pour tous* publié chez Hachette mais ne semble pas y avoir paru.

- **Jules Simon**, *Lettre à George Sand*, s.d. [1855].
Lov E. 864, f. 294-310.

Il a emménagé en 1854 au 10 place de la Madeleine dans un appartement qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1896. Il reçoit dans son « grenier » tous les opposants à l'Empire. Il assure le secrétariat du Comité de secours aux proscrits de Décembre, présidé par le banquier Michel Goudchaux, ancien ministre des finances de la Seconde République. Il est en 1855 trésorier de l'Association des artistes musiciens et, en 1856, rédacteur en chef de l'*Orphéon*. Il se lie d'amitié avec Charles Gounod.

Plusieurs livres et une série de conférences sur des questions sociales ou philosophiques assurent son indépendance financière et assoient sa réputation.

- **Jules Simon**, *Le Devoir*, 1854.
8° M 392C

- **Jules Simon**, *La Liberté de conscience*, 1857.
Lov 36345

- **Jules Simon**, *La Liberté*, 1859.
8°M 2588

Sous le Second Empire, il combat l'ultramontanisme au côté de Taine et Renan mais aussi de Sainte-Beuve lorsque celui-ci affronte les cléricaux au Sénat le 25 juin.

- **Jules Simon, *Lettre à Sainte-Beuve*, 30 mars 1867.**

Ms Lov. D 614, f. 353-354

Lors de la discussion de la loi sur l'enseignement primaire le 29 mars 1867, Sainte-Beuve avait défendu Renan accusé par le comte Ségur d'Aguesseau : «... il y a aussi des opinions philosophiques honorables et respectables que je défends au nom de la liberté de penser et que je ne laisserai jamais attaquer et calomnier sans protestation ». Seuls deux sénateurs, le prince Napoléon et Mérimée, lui serrèrent la main, mais l'écho de cette séance fut immense parmi les libéraux et les étudiants républicains.

- **Jules Simon, *Lettre à Sainte-Beuve*, [juin-juillet 1867].**

Ms Lov. D 615, f. 312

Des habitants de Saint-Étienne avaient envoyé au Sénat une pétition demandant la fermeture d'une Bibliothèque populaire où figuraient des œuvres de Voltaire, Rousseau et Renan. Sainte-Beuve défendit la liberté de conscience par une déclaration sans équivoque qui lui valut le soutien des élèves de l'École normale supérieure. Jules Simon lui écrit : « Vous avez fait avaler au Sénat jusqu'au nom de Proudhon. »

- **André Gil, « Sainte-Beuve libre-mangeur », Album de *La Lune* et de *L'Eclipse*, 3 mai 1868.**

Bernier 238

Élu député par la VIII^e circonscription de la Seine en 1863, après un premier échec aux élections de 1857, puis en 1869 dans la Gironde, il devient un des membres les plus actifs de l'opposition.

- **Jules Rouquette, *Almanach des défenseurs de la République, Paris, 1875.***

Portrait de Jules Favre.

Lovenjoul i 4827

Simon et Favre s'étaient connus en 1848 à l'Assemblée constituante et se retrouvèrent en 1863 au Corps législatif. Ils étaient très liés. Jules Favre entra à l'Académie française en 1868.

- **Jules Simon, *Le Travail*, 1867.**

Md 116

- **Jules Simon, *La politique radicale*, Paris : A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1868. Porte une dédicace manuscrite de Jules Simon à Jules Claretie.**

Thiers TCL 1655

- Jules Simon, *La Liberté politique*, 1869.

In 12° R259 P 16

- Jules Simon, *La Liberté de penser*, Degorce-Cadot, « Bibliothèque libérale ». 1869.

Lov 36347

- Jules Simon, *Les Réunions publiques*, Paris, Degorce-Cadot, « Bibliothèque libérale », 1869. Extrait du *Journal officiel*, séance du 10 août 1869.

Lov 36364.

En 1866, il préside la commission sur le projet de loi sur la propriété littéraire. Il avait abordé le sujet dès 1859 dans *La Liberté*⁸.

Le gouvernement de Défense nationale et la présidence de Thiers, 1870-1873.



⁸ Voir Taxile Delord, *Les Troisièmes pages du journal Le Siècle. Portraits modernes*, Paris, Poulet-Malassis et Deboise, 1861, « Jules Simon, la liberté », p. 83-109. Contrairement à J. Simon, T. Delord, républicain auteur d'une populaire *Histoire du Second Empire*, n'est pas favorable à une transmission de la propriété littéraire aux descendants de l'auteur y voyant une source d'abus.

Le dimanche 4 septembre 1870, Jules Simon proclame la République place de la Concorde, une scène illustrée par un tableau de Paul-Louis Delance (1908) conservé au Musée d'Orsay. Il est nommé délégué à l'Instruction publique, aux Cultes et aux Beaux-Arts le 5 septembre 1870. En février 1871, il est envoyé à Bordeaux pour obtenir le désistement de la délégation de Bordeaux et la démission de Gambetta, hostile à la signature du traité d'armistice, opération qu'il mène avec succès. Élu député de la Marne (1871-1875), il conserve le portefeuille de l'Instruction publique dans le gouvernement de Thiers du 19 février 1871 au 17 avril 1873. Il retourne dans l'opposition le 17 avril 1873 après le départ de Thiers et pendant le gouvernement « d'ordre moral » du maréchal Mac Mahon.

Il dépose son projet d'enseignement primaire obligatoire à la suite d'un discours officiel où il attribue à Thiers seul l'œuvre de la libération du territoire, ce qui soulève de vives polémiques.

- *Illustration du gouvernement de Défense nationale* (reproduction). Collection de la Bibliothèque Thiers

- « **Le pois de senteur** » dans Alfred Le Petit, *Fleurs, fruits et légumes du jour*, aux bureaux de *l'Eclipse*, 21 janvier 1871.
4° Erhard 312

-« **La Campanule** », *Ibid.*

Jules Simon, au milieu à droite, répond « A Charenton l'énergumène » à son vis-à-vis Gambetta qui réclame « La guerre à outrance », au-dessus de Jules Simon, Jules Favre s'écrie « Vive l'ordre ».

- **Jules Simon**, *La Liberté civile*, Hachette, 1872.
12°R 259 P15

- **Jules Simon**, *Le gouvernement de Monsieur Thiers*, Paris, Lévy, 1880.
Lovenjoul 3640-3641

La présidence du Conseil, 1875-1877.

Le 13 décembre 1875, Jules Simon est nommé président du Conseil et ministre de l'Intérieur par le maréchal de Mac Mahon qui veut

échapper à l'influence de Gambetta. Dans son discours d'investiture à l'Assemblée nationale, il se déclare « profondément républicain et résolument conservateur ». Le 16 décembre suivant, il est élu sénateur inamovible et entre le même jour à l'Académie française.

Jules Simon représente une politique de conciliation entre la droite et la gauche anticléricale de Gambetta. Cependant, c'est pour avoir accepté un ordre du jour invitant le gouvernement à réprimer les manifestations ultramontaines qu'il est désavoué par Mac Mahon et remplacé par le duc de Broglie : la « crise du 16 mai » 1877 a pour effet d'amener les républicains au pouvoir.

- **Léon Séché, *Figures bretonnes : Jules Simon, sa vie et son œuvre : documents nouveaux et inédits***, Paris, E. Lechevalier, 1898.

8° NS2722

Plusieurs caricatures représentant Jules Simon pendant la crise du 16 mai.

- **William Bouguereau, *Portrait de Jules Ferry, dessin***.

Les carrières et les positions de Simon et Ferry, l'un philosophe, l'autre avocat, se ressemblent beaucoup jusqu'en 1879. Par la suite, Ferry fut plus présent sur la scène politique que Simon, son aîné de dix-huit ans, et se sépara de lui sur la question de l'enseignement religieux à l'école.

Ms 4683, f.75

Les dernières années.

- **Jules Simon, Préface à la sixième édition de *La Liberté de conscience***, 1883, 53 f.

Ms Lovenjoul 752

Jules Simon est désormais un républicain conservateur opposé à l'anticléricanisme des gauches et au socialisme. En 1889, il attaque le boulangisme dans un pamphlet qui dénonce autant les appuis socialistes du général que ses connivences avec l'extrême-droite. Il est devenu la figure emblématique d'une République libérale, modérée et moralisatrice, et se consacre aux problèmes de l'éducation et aux questions sociales.

Après avoir représenté la France à la Conférence internationale du travail à Berlin en 1890, il joue, en juillet 1891, un rôle actif dans la discussion du projet de loi réglementant le travail des femmes et des enfants. Il demande qu'il soit interdit de faire travailler une femme venant d'accoucher pendant quatre semaines, rappelant qu'il a réclamé cette réduction dès 1863. Enfin, il réaffirme l'importance de la femme dans la famille, base de la société.

Il est le premier président de l'Union française pour le sauvetage de l'enfance en 1887 et deux ans plus tard de l'Association Valentin Hauÿ.

Il travaille avec Jean Dollfuss à l'Oeuvre des Habitations à bon marché de Mulhouse. Il est membre de la Société d'encouragement au bien, de l'Hospitalité de nuit, de l'Office central des institutions charitables, de l'Union des œuvres d'assistance par le travail.

Avec René Béranger (1830-1915), membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1890, père de la Réforme pénitentiaire et auteur des lois de liberté conditionnelle (1885) et de sursis (1891), il fonde, entre autres, le Patronage des libérés et la Défense des enfants traduits en justice.

Il prend part avec Frédéric Passy à la création de la Société française pour l'arbitrage entre les nations.

Enfin il continue à militer pour l'abolition de la peine de mort, un combat commencé dès la fin de l'Empire sous le patronage de Victor Hugo.

- Jules Simon, *Souviens-toi du 2 Décembre*, 3ème édition, Paris, 1889.

Lovenjoul 36366

- Jules Simon, *L'Ouvrière*, Paris, Hachette, 1861.

8° M2589

« Une enquête sincère et sensible sur un grave problème qui n'a guère été traité ailleurs » (André Jardin, *Histoire du libéralisme politique*, Paris, Hachette, 1885, p. 387).

- Jules Simon, *La Famille*, Paris, Degorce-Cadot, 1869.

Lovenjoul 36337

- Jules et Gustave Simon, *La femme au XXème siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 1892.

8° N. S. 456 bis

- Jules Simon, *L'Ouvrier de huit ans*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1867.

8° R 259 P 8

- Eugène Pirou, *Portrait de Frédéric Passy*, photographie, Paris, 1884-1886.
Objet 69

- *Remise solennelle de l'œuvre des ambulances urbaines à la ville de Paris, 5 février 1895*, discours de Jules Simon.

8° AA 1318x n°19

- Jules Simon, *La peine de mort*, Verboeckhoven et Cie, 1869.

12° R 259 P10

- Jules Simon, « Le droit de grâce » dans *La vie contemporaine*, 1^{er} septembre 1894

Bibliothèque Thiers, TP 394

Une laïcité modérée inspirée par une philosophie spiritualiste.

Élève de Victor Cousin, Jules Simon se réclame, dans *La Religion naturelle* (1856), d'une religion sans mystères et sans écritures, sans clergé et sans cérémonies pour laquelle « l'action est le meilleur précepte et la meilleure prière » d'où son engagement social et philanthropique. Franc-maçon depuis 1870, il défend le respect des opinions religieuses. Trente-huit ans après avoir été le premier président de la « société démocratique des libres-penseurs », fondée avec Jules Barni, il est nommé en 1886 président d'honneur de la Ligue nationale contre l'athéisme créée par des protestants tels Edmond de Pressensé et Jules Siegfried. L'école laïque est selon lui la

base de la République et demeure la grande affaire de sa vie. Il ne cessera de se consacrer à sa défense en évoluant toutefois vers des positions de plus en plus modérées.

Secrétaire de la commission nommée par l'Assemblée constituante le 5 janvier 1849 pour rédiger un projet de loi sur l'instruction primaire, il présente, le 5 février, veille de la dissolution de l'Assemblée, un projet qui n'est pas discuté. À la Chambre, sous l'Empire, ses interventions sur le sujet sont nombreuses mais c'est sous la Troisième République que son rôle est décisif. Ministre de l'Instruction publique de 1871 à 1873, il prépare un projet de loi sur l'instruction primaire et, avec le maire de Paris, Étienne Arago, prend des mesures d'éducation populaire. Député de la Marne, il présente en janvier 1872 un projet stipulant que les enfants des deux sexes de 6 à 13 ans doivent recevoir à l'école une éducation constatée par le certificat d'études. La circulaire du 27 octobre 1872 réforme l'instruction secondaire donnant moins de place au latin pour favoriser les langues vivantes. En janvier 1873 enfin, il fait décider par l'Assemblée que les sept membres permanents du Conseil supérieur de l'Instruction publique pris dans le corps enseignant seront nommés par le gouvernement..

Au Sénat, il s'oppose aux anticléricaux ce qui lui vaudra des inimitiés dans les milieux républicains. L'article 7 de la loi du 18 mars 1880, qui interdit l'enseignement aux congrégations non autorisées, est repoussé à la suite de son rapport. Rapporteur en mars 1882 du projet de loi sur la laïcité et l'obligation scolaire, il tente de substituer à « l'instruction civique » l'enseignement des « devoirs envers Dieu et la Patrie ». Prenant part le 17 juin 1890 à la discussion sur l'enseignement secondaire, il se prononce pour la liberté de l'enseignement, défendant les langues anciennes et les examens de passage pour réduire le nombre des déclassés. En ce qui concerne l'éducation des filles, ses positions sont très conservatrices puisqu'il voue les futures épouses aux travaux domestiques. Sa dernière intervention, le 15 mars 1892, devait porter sur la constitution des universités.

- Jules Simon, *L'Instruction populaire en France, débats parlementaires avec H. Carnot et L. J. Havin*, Paris Degorce-Cadot, [1869].

Lovenjoul 36342

- **Jules Simon**, *L'École*, Paris, Hachette, 1886 (11ème édition, 1ère édition : 1865).

Lovenjoul 36336

- **Jules Simon**, *Discours sur l'instruction obligatoire : prononcé à la séance du 5 juin 1870; Association philotechnique pour l'instruction gratuite des ouvriers*, Paris, A. Parent, 1870.

4°M752

- **Jules Simon**, *L'Instruction gratuite et obligatoire*, Paris, Librairies de la Bibliothèque démocratique, 1873.

Pierre 962

L'Académicien.

Monsieur Jules Simon est un académicien modèle. Il est exact aux séances ; il collabore au Dictionnaire, ; il examine les manuscrits ; il dirige avec une activité admirable les travaux de la maison.

G. Mareschal, « Autour d'un habit vert » dans *l'Illustration*, 12 décembre 1891.

Jules Simon entre à l'Académie des Sciences morales et politiques le 21 février 1863. Il y retrouve nombre de ses anciens maîtres et condisciples. À cette époque, il fréquente le salon de Madame Jules Mohl où il se lie avec l'historien Mignet, ami intime de Thiers.

Le 16 décembre 1875, il est élu à l'Académie française au fauteuil 8 en remplacement de Charles de Rémusat et reçu le 22 juin 1876 par Charles de Viel-Castel : Victor Hugo, Thiers, Jules Favre, Littré et Claude Bernard ont voté pour lui. Albert de Mun lui succédera en 1897.

- **William Bouguereau**, *Portrait de Jules Simon*, dessin.

Ms 4683, f. 55.

- **William Bouguereau, Portrait d'Ernest Renan, dessin.**

Ms 4683, f. 54.

- **William Bouguereau, Portrait de Jules Simon pendant une séance de l'Académie, dessin.**

Ms 4683, f. 75.

- **Jules Simon, Discours autographe sur la mort d'Auguste Mignet (1884).**

Ms 8438 p. 34-36

- **Eugène Pirou, Portrait de François-Auguste-Alexis Mignet, photographie.**

Objet 64

- **Jules Simon, Lettre au duc d'Aumale, 25-2-1891.**

Ms 4457, f. 28

En 1886, le duc d'Aumale, élu à l'Académie des beaux-arts six ans auparavant, est de nouveau exilé en vertu de la loi interdisant le territoire français aux membres de familles ayant régné sur la France. Le 25 octobre 1886, il lègue le domaine de Chantilly à l'Institut de France. Au début de 1889, Jules Simon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, fait savoir au gouvernement que l'élection du duc d'Aumale est imminente. Le décret d'exil est rapporté le 6 mars et le duc élu sans compétiteur le 30 du même mois.

Le décès de Jules Simon, survenu le 8 juin 1896 après une courte maladie, est un événement important. Ses obsèques ont lieu le 13 juin en l'église de la Madeleine. Le président Emile Loubet souligna l'importance de son rôle dans la défense de la tolérance et dans l'action sociale. L'empereur Guillaume, qui avait apprécié Jules Simon lors de la conférence de Berlin de 1890, envoya une lettre de condoléances au président de la République française.

- **Catalogue de la bibliothèque de feu M. Jules Simon de l'Académie française, 14-21 janvier 1902 et 2-11 juin 1902, préface de Gustave Simon.**

8° NS 4333 (DD° (1-2))

- **Inauguration de la stature de Jules Simon à Lorient. 1905.** Carte postale (reproduction).

.....

Exposition réalisée par Michèle Moulin, conservateur en chef, responsable du Service des Manuscrits à la Bibliothèque de l'Institut de France avec le concours de MM. Yoann Brault, ingénieur d'études, Sylvain David adjoint administratif et de Mme Ghislaine Vanier, magasinier principal.

Nous remercions vivement Mmes Sylvie Biet, conservateur en chef, responsable de la bibliothèque Thiers, Danièle Chartier, bibliothécaire et Sylvie Baudin, magasinière pour leur aide et, à la Bibliothèque de l'Institut de France, Mme Carmen Nitescu, magasinière.

Merci enfin à Madame Françoise Bérard pour sa relecture précise et attentive.